

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon le 14 mai 2020

COVID-19 EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE : Des préconisations adaptées à chaque type de masques de protection

L'ARS Bourgogne-Franche-Comté rappelle que les masques grand public ne dispensent pas de l'indispensable respect des mesures barrières. L'Agence Régionale de Santé poursuit la répartition des masques de protection pour les soignants.

Ce 14 mai, 863 patients sont pris en charge dans les établissements de santé de Bourgogne-Franche-Comté pour des formes graves du Covid-19, 95 personnes restant admises dans les services de réanimation. Les épidémiologistes de Santé publique France comptent 956 décès en milieu hospitalier. Un peu plus de 2 900 sorties d'hospitalisation sont désormais répertoriées.

L'équilibre à tenir entre l'indispensable reprise de la vie sociale et économique et les précautions qui empêchent l'épidémie de repartir relève de la responsabilité individuelle et du défi collectif.

Plus de 21 millions de masques pour les soignants

L'ARS Bourgogne-Franche-Comté souligne de nouveau l'importance des **mesures de prévention à la portée de tous**.

Dans certaines situations, et en complément des **gestes barrières** et de la **distanciation physique**, le port du masque de protection peut être un complément utile.

Les masques grand public sont soit à usage unique, soit réutilisables avec des conditions de lavage. Leur usage en population générale fait également l'objet de préconisations adaptées aux différentes situations (transports en commun, supermarchés, écoles...)

Les masques chirurgicaux et FFP2 restent réservés prioritairement aux professionnels de santé.

Depuis le début de l'épidémie, les officines de pharmacie et l'ARS ont assuré la répartition de plus de 21 millions de masques de protection pour les soignants, fournis par l'Etat.

Contact presse

Lauranne Cournault
Tél : 03 80 41 99 94
Mél : lauranne.cournault@ars.sante.fr

ARS Bourgogne-Franche-Comté
Le Diapason 2, place des Savoirs
21035 Dijon Cedex

COVID-19

BIEN UTILISER SON MASQUE

Comment mettre son masque



1 Bien se laver
les mains



2 Mettre les élastiques
derrière
les oreilles

OU



3 Nouer les lacets
derrière
la tête et le cou



3 Pincer le bord rigide
au niveau du nez,
s'il y en a un, abaisser
le masque en dessous
du menton et ne plus
le toucher

Comment retirer son masque



1 Se laver les mains
et enlever le masque
en ne touchant
que les lacets
ou les élastiques



2 Après utilisation,
le mettre dans un sac
plastique et le jeter

OU



3 s'il est en tissu,
le laver à 60°
pendant 30 min



3 Bien se laver
les mains
à nouveau

**Le masque est un moyen de protection complémentaire
qui ne remplace pas les gestes barrières**



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

Contact presse

Lauranneournault
Tél : 03 80 41 99 94
Mél : lauranne.ournault@ars.sante.fr

ARS Bourgogne-Franche-Comté
Le Diapason 2, place des Savoirs
21035 Dijon Cedex